



## MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Sanction minime

Val-de-Travers – Fleurier – BF 359 – Rue du Progrès 5

Description de l'ouvrage : Création de balcons avec ouvertures en façade

Affectation parcelle : ZAL

Requérant(s) : Janopy SA, Haldi Jacques, Derrière-les-Jardins 8, 2112 Môtiers

Auteur des plans : Atelier-DC Sàrl, Cherbuin Denis, CP 32, 2112 Môtiers

SATAC : 118515

Décision spéciale : Art. 15.01 alinea 1 RAC (implantation)

Affichage :

- Site internet communal : [www.val-de-travers.ch](http://www.val-de-travers.ch) → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **9 décembre 2024**.

Val-de-Travers, le 08 novembre 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

